

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24 OCT. 2017

Dossier complet le :

24 OCT. 2017

N° d'enregistrement :

F04417P0178

1. Intitulé du projet

Réaménagement de la rue de Graffenstaden (entre la rue Alfred Kastler et la rue de la Chapelle) à Lingolsheim

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Le Président de l'Eurométropole

RCS / SIRET

2 4 6 7 0 0 4 8 8 0 0 0 1 7

Forme juridique

Métropole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6° a)	Réaménagement de la rue de Graffenstaden, entre les rues Alfred Kastler et de la Chapelle, à Lingolsheim sur une distance d'environ 200m, avec élargissement de la chaussée, restructuration du carrefour avec la rue Victor Hugo, création de piste cyclable unidirectionnelle dans les deux sens et d'un cheminement piéton.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement concerne :

- Démolition d'une maison individuelle
- Aménagement d'espaces publics (voirie et trottoirs)
- Création de voies de déplacement modes doux sécurisées (cyclistes et piétons)
- Aménagements paysagers (plantations arbustives et d'arbres)
- Mise en place d'une gestion alternative des eaux de pluie

4.2 Objectifs du projet

De nombreux piétons et cyclistes empruntent régulièrement le tronçon concerné pour se rendre vers les multiples équipements sportifs et de loisirs implantés au sud de la commune de Lingolsheim.

Ces usagers sont obligés de circuler sur des trottoirs étroits et sur la chaussée actuelle de 6.00m de large et rentrent en conflits avec les véhicules (VL, bus, poids lourds), ce qui crée une source importante de risques d'accidents.

Objectif du projet :

- Sécuriser les cheminements et les traversées des piétons et cyclistes : créer des pistes cyclables et des trottoirs aux normes.
- Élargir la chaussée pour garantir une emprise confortable pour le croisement des bus, poids lourds et convois exceptionnels.
- Restructurer l'intersection avec les rues Victor Hugo et de Geispolsheim.

Enjeux paysagers:

- Donner un caractère moins « routier » à cette entrée de ville par des aménagements agréables et variés : aménagements paysagers, espaces verts, arbres d'alignement, mobiliers urbains...
- Favoriser la biodiversité.
- Rechercher la cohérence paysagère avec l'environnement proche.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Élargissement de la chaussée de la rue de Graffenstaden à 6.50m.
- Restructuration du carrefour entre les rues Victor Hugo et de Geispolsheim.
- Côté Est : Création d'une piste cyclable unidirectionnelle de 1.50m et d'un trottoir de 1.50m minimum.
- Côté ouest : Création d'une piste cyclable unidirectionnelle de 1.50m, d'une noue d'infiltration plantée pour récupérer les eaux pluviales de cet espace et d'un trottoir de 200m linéaire minimum entre la piste et la noue. L'espace comprendra également des plantations d'arbres d'alignement et arbustives pour renforcer le caractère végétal de l'aménagement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement projeté permettra à sa mise en service :

- de sécuriser les modes de déplacement doux (piétons et cyclistes) dans les deux sens de circulation et ainsi diminuer le taux d'accidentologie pour ces usagers,
- d'améliorer la circulation et la sécurité des véhicules motorisés et plus particulièrement les transports en commun, PL et convois exceptionnels devant transiter par cette rue,
- de minimiser l'aspect urbain de l'aménagement actuel par des aménagements paysagers en créant une entrée de ville plus attractive,
- d'améliorer la gestion des eaux pluviales par la création d'une noue d'infiltration plantée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) - Procédure associée au Code de l'Expropriation pour cause d'Utilité Publique
- Enquête Parcellaire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface d'emprise du projet	entre 6 600 et 6 800 m ²
Surfaces imperméabilisées	entre 4 400 et 4 600 m ²
Surfaces aménagements paysagers dont noue	entre 2 200 et 2 400 m ² entre 400 et 450 m ²
Voirie	largeur 6.50m
Piste cyclable unidirectionnelle	largeur 1.50m minimum
Trottoir	largeur 1.50m minimum

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Graffenstaden (section
comprise
entre la rue Alfred Kastler et la rue
de la Chapelle)
à 67380 LINGOLSHEIM

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. 48°32'52" 49N Lat. 07°40'52" 17E

Point d'arrivée :

Long. 48°32'59" 32N Lat. 07°40'49" 48E

Communes traversées :
67380 LINGOLSHEIM

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche est située à environ 500m de la rue de Graffenstaden : gravières et sablières à Lingolsheim et Holtzheim (Identifiant national : 420007115)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche concernée par un APPB est située à 9km du projet : biotope protégé du plan d'eau de Plobsheim - arrêté du 15 Juin 2016
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du Bruit dans l'environnement de la Communauté Urbaine de Strasbourg Version Mai 2014 Dans l'emprise du projet, le niveau de bruit tel qu'il ressort du PPBE est estimé entre 60 et 65 dB(A). En dehors de cette emprise le niveau de bruit est considéré à un niveau inférieur à 50 db(A).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche de l'emprise du projet est situé à environ 3.15km (distance aérienne) : Château Klinglin - 106 route de Lyon à Illkirch-Graffenstaden
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet ne se situe pas dans une zone humide avérée, mais une zone humide avérée est présente à proximité. Il s'agit de la zone humide avérée n° 49 : secteurs humides entre Lingolsheim et Geispolsheim

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques Inondation pour l'Eurométropole de Strasbourg en cours d'élaboration PERI Lingolsheim approuvé le 21 septembre 1993 PERI de la CUS révisant le PERI (prescrit le 17/01/2011) Arrêté du 30 juin 2016 portant modification de l'arrêté préfectoral du 17/01/2011 prescrivant l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site pollué ou sols pollués répertoriés dans et à proximité de l'emprise du projet Le site BASOL le plus proche est situé à 1.8km (distance aérienne) de la rue de Graffenstaden : Site COSTIL Tanneries de France rue des Peausseries (source base de données BASOL - Ministère de la Transition écologique et solidaire)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit historique inscrit le plus proche de l'emprise du projet est situé à environ 3.15km (distance aérienne) : Château Klinglin - 106 route de Lyon à Illkirch-Graffenstaden
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch (FR4201797) est situé à env 4.88km. Le site Natura 2000 de la Vallée du Rhin à Marckolsheim (FR4211810) est situé à plus de 8km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche de l'emprise du projet est situé à environ 3.15km (distance aérienne) : Château Klinglin - 106 route de Lyon à Illkirch-Graffenstaden

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de réhabilitation de la voirie ne nécessitent pas de pompage des eaux souterraines en phase chantier ni d'approvisionnement en eau potable en phase d'exploitation. Seules les éventuelles opérations de nettoyage de la chaussée seront consommatrices d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le principe vise à réutiliser au maximum les matériaux en place en accord avec le laboratoire du maître d'ouvrage afin de limiter l'utilisation de ressources externes. Des matériaux complémentaires sont nécessaires : revêtements (enrobés, pavés), terre végétale pour aménagements paysagers.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les espaces verts existants sont constitués principalement de surfaces engazonnées avec quelques arbres d'alignement. Les arbres existants sont conservés. Le projet de part la création d'espaces verts supplémentaires et d'une noue plantée apporte une palette végétale diversifiée et engendre une meilleure biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT pour la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet se trouve en dehors de la zone inondable fixée dans PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic actuel émet des particules et des gaz et contribue à la formation de polluants atmosphériques. Cette pollution émise l'est déjà avant le projet par le trafic supporté. Le projet maintient le niveau actuel tout en différenciant et en fluidifiant le trafic et donc la répartition de ces polluants dans l'air.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraîne pas de hausse substantielle de trafic mais permet de fluidifier le trafic de véhicules motorisés mais également le cheminement des modes doux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic actuel sur la rue de Graffenstaden est générateur de bruit. Le projet répartit mieux les flux de trafic (VL, PL, modes doux, piétons). Il n'engendre pas de bruit supplémentaire.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La voirie existante comprend actuellement un éclairage public situé sur le trottoir Nord de la rue de Graffenstaden. Le projet ne prévoit pas d'apporter des émissions lumineuses supplémentaires.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement actuel de la rue de Graffenstaden engendre des émissions de gaz et de particules issues du trafic routier. Le projet d'aménagement ne crée pas de voies nouvelles apportant des émissions supplémentaires à celles existantes. La répartition des polluants de l'espace est améliorée par la différenciation des trafics VL, PL et modes doux.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet apporte des améliorations sur l'environnement et la santé humaine par :

- la création de flux différenciés entre VL, PL, piétons et modes doux : création d'une piste cyclable hors chaussée et de cheminements piétons,
- sécurisation des cheminements piétons et cyclistes,
- réduction du rejet des eaux pluviales vers le réseau communal par création de noue d'infiltration,
- évolution depuis un aspect très urbain et minéral vers un traitement paysager permettant le renforcement de la biodiversité dans ce secteur (noue végétalisée, plantation d'arbres d'alignement).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale :

Le réaménagement de la rue de Graffenstaden s'inscrit dans la volonté de sécuriser les modes de déplacements doux en les séparant du flux de circulation motorisé qui est très important (comptage de 13 000 véhicules/jour en 2013 avec une grande proportion de poids lourds, l'itinéraire servant également aux convois exceptionnels). Actuellement tous les usagers empruntent le même itinéraire et l'aménagement actuel est source de conflits entre usagers de la route. La zone de projet a actuellement un aspect très urbain et minéral. Le projet vise à renforcer la nature en ville en créant des espaces verts, plantations d'arbres d'alignement et mise en place de noue paysagère permettant une gestion alternative maîtrisée des eaux de pluie. Les essences et espèces qui seront proposés seront adaptés au contexte environnemental local.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à STRASBOURG

le, 11/10/2017

Signature



Pierre LAPLANE
Directeur Général des Services

